

Praticien hospitalier, **Olivier Véran** exerce en qualité de neurologue Au CHU de Grenoble-La Tronche. Il est diplômé de Sciences Po Paris en économie et politique de santé (Executive master). Il a suivi un parcours dans le milieu syndical et associatif (notamment porte-parole de l'InterSyndicat National des Internes des Hôpitaux). Député de juillet 2012 à avril 2015 en remplacement de Geneviève Fioraso, il a siégé à la commission des affaires sociales. Il a été rapporteur du PLFSS (volet assurance maladie), de la loi santé (volet prévention/promotion/éducation), de la loi enseignement supérieur (entrée dans les études de santé).

Il a rédigé plusieurs rapports, notamment sur l'exercice médical temporaire à l'hôpital et sur la filière du sang.